

Pôle Proximité Citoyenneté Culture
Service vie associative

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE

SOUS-MISE À DISPOSITION OU DOMICILIATION DANS UN LOCAL MUNICIPAL

(Demande à transmettre au moins 6 semaines avant la date d'effet projetée)

Rappel réglementaire : L'absence de réponse écrite de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin dans un délai d'un mois à compter de la date de réception du présent formulaire complet vaut décision de refus.

1. STRUCTURE DEMANDEUSE (Titulaire de la convention d'occupation)

- Nom de l'association :
- Adresse du local concerné :
- Responsable du dossier
Nom et Prénom :
Fonction :
Tél :
Email :

2. OBJET DE LA DEMANDE (Cochez la case correspondante)

CADRE A : Demande de sous-mise à disposition (partage de locaux)

- Nom de l'association bénéficiaire presentie :
- Descriptif du projet/besoin (Pourquoi ce partage ?) :
- Espaces du bâtiment concernés par le partage :
- Créneaux horaires et jours sollicités :

- Période visée : Du _____ au _____
- Nombre de personnes de l'association tierce attendues simultanément :

Pièce à joindre obligatoirement : Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association bénéficiaire couvrant l'occupation des locaux.

CADRE B : Demande d'autorisation de domiciliation (Siège social)

- Nom de l'association devant être domiciliée :

- Objet de l'association bénéficiaire :

- Justification de la demande de domiciliation à cette adresse :

3. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent formulaire et m'engage à ne pas mettre à disposition les locaux ou formaliser de domiciliation avant d'avoir reçu l'accord écrit exprès de Monsieur le Maire ou de son représentant.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le

Signature du Président(e) de l'association demandeur :

Vous pouvez imprimer le formulaire pour le signer ou insérer votre signature numérisée en cliquant sur le cadre ci-dessus.